



**Appel du 28e congrès de l'UFSE
à l'ensemble des personnels actifs,
fonctionnaires et agent-es non titulaires,
et retraité-es de la fonction publique de l'État.**

À VOS CÔTÉS POUR GAGNER !

RONCE-LES-BAINS (17) > 18 NOVEMBRE 2021

Après une crise sanitaire sans précédent où la fonction publique et ses agent-es ont montré leur engagement sans faille au service des citoyen-nés, le contexte de néolibéralisme effarant se poursuit par la volonté du président Emmanuel Macron. Lors de son allocution du 9 novembre dernier, il a annoncé, entre autres le prolongement du passe sanitaire et de l'état d'urgence. Toutes les mesures entraînant une suppression des libertés individuelles et collectives restent en vigueur. Il a osé saluer et remercier les soignant-es ! Il n'a rien dit sur les milliers de lits fermés pendant ce quinquennat. Ce sont bien les lits fermés et les postes supprimés qui ne permettent plus à l'hôpital public de soigner la population du pays. Il n'a rien dit sur les 19000 fonctionnaires suspendus contre toute règle statutaire. **Le congrès se prononce contre toute sanction dans le cadre de l'application de la loi dite « passe sanitaire » !**

Pourtant la crise sanitaire a mis en évidence l'importance d'une fonction publique au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux des citoyen-nés, des retraité-es comme des plus jeunes. La crise climatique nécessite aussi plus de services publics pour assurer la transition écologique. Pour ces raisons, nous nous opposons aux projets ultralibéraux de démantèlement de ce bien commun (Action publique 2022 et loi transformation de la fonction publique). Il s'agit d'une attaque frontale contre le statut général des fonctionnaires qui est une garantie pour les usager-es, mais également pour les agent-es. Il garantit la neutralité, des services égalitaires sur le territoire et donc la démocratie !

C'est pourquoi nous nous prononçons pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, pour la reconquête des CAP et de leurs champs de compétences, pour le maintien et le développement des CHSCT et de leurs prérogatives, pour un plan de titularisation des non-titulaires.

Le gouvernement, avec son code de la fonction publique, veut par ordonnance faire disparaître le statut des fonctionnaires. Sous prétexte de simplification des textes, c'est la loi Le Pors du 13 juillet 1983 portant statut général des fonctionnaires qui est menacée. C'est pourquoi le 28e congrès de l'UFSE se prononce contre la mise en place du code de la fonction publique et pour le retrait du projet d'ordonnance.

L'effondrement du pouvoir d'achat, de la valeur du point d'indice, son gel depuis plus d'une décennie, l'augmentation massive des prix de l'énergie, des carburants et de nombreux produits de première nécessité entraînent la paupérisation des agent-es et retraité-es de la fonction publique. Cette situation a des conséquences directes sur l'attractivité et le maintien dans l'emploi public de nos collègues, surtout les jeunes. Ainsi, il y a urgence à l'augmentation de la rémunération des agent-es actives et les pensions des retraité-es. **Le 28e congrès de l'UFSE se prononce pour une augmentation générale de 20 % des salaires et de 30 % des pensions perdus depuis 2000 sur la base du point d'indice.**

Nous exigeons l'intégration complète des primes aux salaires. Nous disons « Stop » à ce système de primes qui individualisent les rémunérations et divisent les agent-es via une rémunération au mérite.

Nous exigeons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Nous exigeons aussi la revalorisation des professions à prédominance féminine, la fin des écarts de rémunération, la fin des inégalités dans le déroulement de carrière particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Par son projet de protection sociale complémentaire, le gouvernement confirme sa volonté de poursuivre ses attaques contre la Sécurité sociale. **Nous revendiquons une véritable protection sociale complémentaire de haut niveau, en santé et en prévoyance, pour tous les agent·es, actif·ves et retraité·es et exigeons l'abandon de ce projet. Nous revendiquons un système dans lequel la Sécurité sociale prendrait en charge la couverture santé à 100 %.**

Concernant la contre-réforme des retraites, les mobilisations de fin 2019 ont contraint le Président à repousser son projet. Pour autant, il annonce un nouveau report de l'âge légal de départ et la suppression des régimes spéciaux. **Nous nous prononçons contre tout régime universel de retraite à point, pour une retraite à taux plein à 60 ans, pour les départs anticipés dans le cadre des travaux pénibles, insalubres, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes spéciaux dont le fonds spécial de pension des ouvrier·es des établissements industriels de l'État, avec le calcul basé sur les six derniers mois.**

Le projet de loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification) mettrait en place des services publics à la carte en accélérant la mise en concurrence des territoires. Il vise aussi à verser au privé des pans entiers du service public et donne aux préfet·es des prérogatives exorbitantes. À l'opposé, nous revendiquons des services publics de proximité et de pleines compétences garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire et exigeons le retrait de ce projet.

Toutes ces réorganisations, restructurations, subies depuis des décennies ont des conséquences sur l'ensemble des agent·es. Nous assistons de plus en plus à une perte de sens au travail. Trop d'agent·es sont en souffrance du fait de l'industrialisation des tâches et de la perte d'initiative. Sous l'appellation de risques psychosociaux, on traite de situations individuelles alors que sous la problématique de l'organisation du travail, la responsabilité incombe à l'employeur.

Le 28e congrès de l'UFSE se prononce pour l'arrêt des restructurations, des transferts au privé de nos missions, et pour la mise en place d'une véritable politique de prévention qui doit voir, en particulier un recrutement massif de médecins du travail! Nous revendiquons également une réduction du temps de travail à 32 heures par semaine pour permettre à toutes et tous de travailler mieux et moins.

Nous faisons le constat accablant de la politique de Macron! Une politique de rupture s'impose! En effet son programme, c'est bien de continuer à détruire l'ensemble des conquêtes sociales et particulièrement celles du Conseil national de Résistance.

Pour le congrès de l'UFSE, c'est clair: aucun consensus avec cette politique qui fait le lit des discours xénophobes et réactionnaires stigmatisant les plus fragiles et les plus précaires! Face à la détresse des migrant·es à l'intérieur et aux portes de la forteresse Europe, nous avons un devoir de solidarité: « Ouvrons les frontières! » Ne nous laissons pas opposer les uns aux autres!

Nous appelons l'ensemble des personnels actifs et les retraité·es à s'organiser en rejoignant la CGT et en la soutenant lors des prochains scrutins professionnels.

Nous les invitons à prendre connaissance, porter et exiger les revendications de [la campagne 10 % pour la fonction publique](#): effectifs, rémunérations, temps de travail, égalité et financement des services publics.

Nous les invitons à s'inscrire massivement et dans l'unité dans l'ensemble des mobilisations en cours et à venir pour obtenir la satisfaction de nos revendications contenues dans cet appel: les 20 et 25 novembre contre les violences sexistes et sexuelles, les 24 et 26 novembre pour les libertés syndicales, le 2 décembre à l'appel unitaire des organisations de retraité·es, le 4 décembre pour la défense de l'hôpital public.

